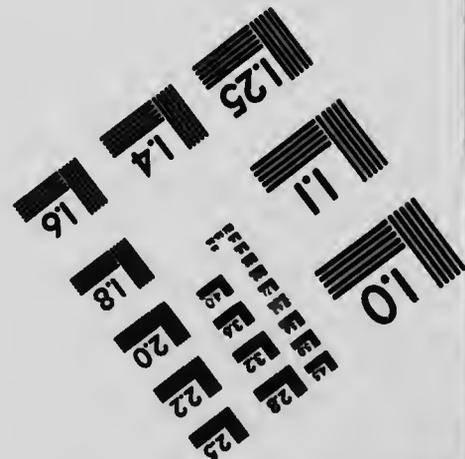
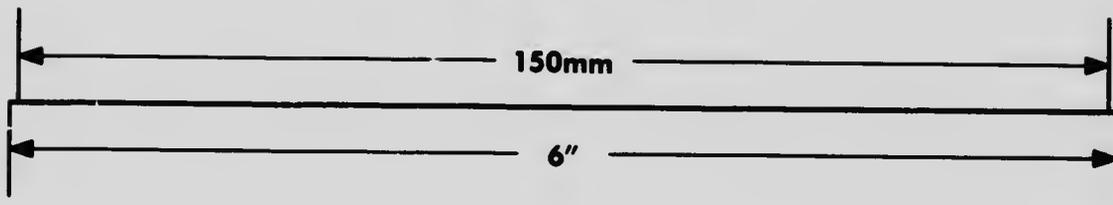
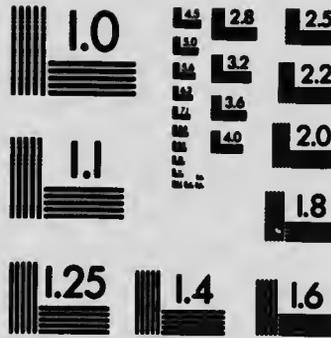
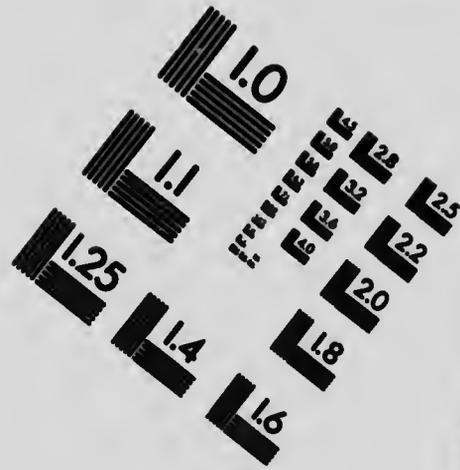
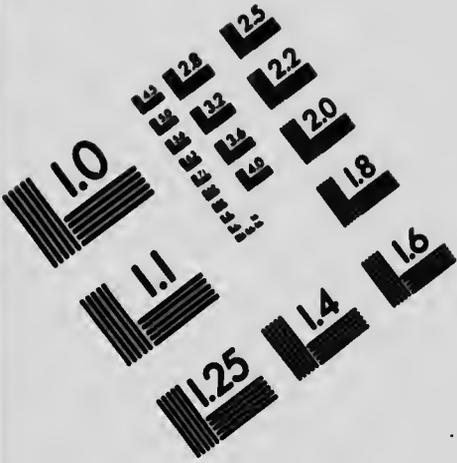


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



APPLIED IMAGE, Inc
 1653 East Main Street
 Rochester, NY 14609 USA
 Phone: 716/482-0300
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored end/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates end/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Title on header taken from:/
La titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

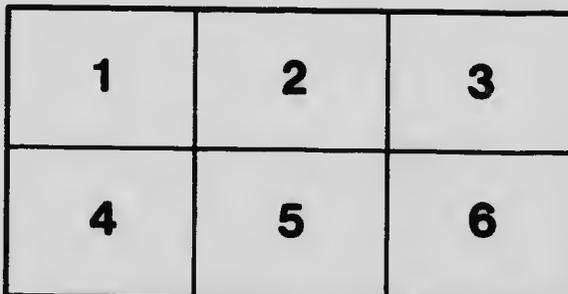
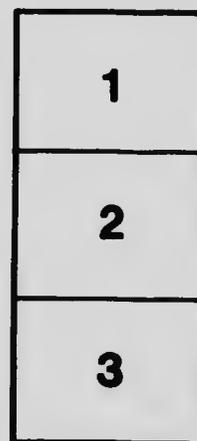
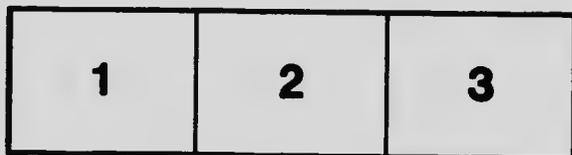
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



JUGE A. CONSTANTINEAU

LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

TEXTE DU REMARQUABLE DISCOURS PRONONCÉ AU BANQUET
DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

le 24 juin 1911



IMPRIMERIE DU "DEVOIR"

71a rue Saint-Jacques
MONTREAL



**LA LANGUE FRANÇAISE
EN AMÉRIQUE**

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

JUGE A. CONSTANTINEAU

LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

TEXTE DU REMARQUABLE DISCOURS PRONONCÉ AU BANQUET
DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

le 24 juin 1911



IMPRIMERIE DU "DEVOIR"
71a rue Saint-Jacques
MONTREAL

FC133

465

L'HON. JUGE CONSTANTINEAU AU BANQUET NATIONAL

Texte du remarquable discours prononcé au banquet de la
Société Saint-Jean-Baptiste, samedi, par notre
compatriote de l'Ontario

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs le texte du remarquable discours prononcé par l'honorable juge Constantineau au banquet de samedi. Le manque d'espace nous avait forcés d'en différer la publication, mais nous sommes assurés que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître ce magnifique résumé de la question nationale qui mérite d'être lu et relu avec attention.

Monsieur le Président, Messieurs:—

Ma première parole dans cette fête splendide, doit être un mot de remerciement au président et aux officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste, pour la délicate attention qui me procure l'honneur et la joie d'être au nombre des convives de ce banquet.

L'invitation est d'autant plus généreuse qu'elle est moins un témoignage sympathique à ma personne qu'un hommage rendu à tout un groupe de Canadiens-Français, le groupe d'Ontario.

On m'a prié de répondre à la santé de la race française en Amérique. Certes, le sujet est vaste, vaste comme l'Amérique septentrionale elle-même: car où sont les endroits, sur cette moitié de continent, qui n'ont pas été déconvertis, parcourus en tous sens, colonisés et civilisés par les fils de la France? Mais comme je le voyais dans un journal ces jours derniers, on se propose moins de célébrer nos gloires historiques que de discuter les problèmes sérieux auxquels nous avons à faire face aujourd'hui comme peuple. On a cru et avec raison que le meilleur moyen de glorifier nos ancêtres, c'était de conserver et d'agrandir le magnifique patrimoine qu'ils nous ont laissé.

L'histoire de la race française en Amérique commence avec Champlain, à Québec. Elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'évoquer encore une fois après tant d'hommes illustres qui lui ont prodigué leurs talents et leurs veilles, et si vous le voulez, nous nous arrêterons dans le présent, et nous regarderons ensemble l'avenir.

Notre race sur ce continent a des qualités et des caractéristiques bien propres à nous enorgueillir, mais l'orgueil national, vertu civique, ne doit jamais se confondre avec la vanité, vice antipatriotique.

Nous devons à notre histoire et à nos aspirations l'hommage de la fierté nationale, comme nous devons à nos souvenirs maintes fois séculaires et à nos rêves d'avenir, le combat sans merci contre la vanité qui affaiblit en aveuglant, contre la trop grande assurance qui perd en trompant, et contre l'inaction qui tue parce qu'elle rend impossible la résistance tenace et le triomphe final que cette résistance entraîne.

Pour que la fierté nationale soit légitime, il faut des actes sur lesquels se repose notre mémoire, des actes sur lesquels s'arrête notre attention dans le présent, et des actes sur lesquels nos désirs s'appuient par anticipation, pour atteindre un but rationnel que le patriotisme, la foi et le bien supportent. Il faut des idées pour étayer les leçons du passé, il en faut encore pour donner à nos lendemains les bienfaits de ces leçons.

Pour nous, Français établis au Canada depuis trois siècles, ces actes et ces idées affirment l'amour de notre origine et la loyauté à l'allégeance politique que nous devons à la couronne britannique. Et c'est à notre origine même qu'il faut remonter pour comprendre ce que nous nous devons à nous-mêmes, ce que nous devons à la patrie canadienne, et ce que nous devons plus particulièrement à la race française en Amérique.

NOTRE SITUATION PRESENTE

La province de Québec a été appelée avec raison le berceau de notre race dans l'hémisphère occidental. C'est la mère-patrie du Canadien-français, et toutes les ramifications de la race dans l'Ontario et dans les provinces de

l'Ouest comme aux Etats-Unis, lui doivent l'amour filial; mais la Province de Québec doit à ces enfants de les protéger comme une mère jusqu'à leur maturité et de les soutenir dans les luttes qu'ils font en son nom et pour les principes qu'elle-même leur inculque.

Nous sommes aujourd'hui plus de trois millions de Canadiens-français en Amérique septentrionale. En six générations, nous nous sommes démultipliés plus de cinq fois. Nous comptons comme valeur dans toutes les sphères de la vie. Arts, sciences, littérature, professions libérales, toutes les voies nous sont ouvertes, et nous nous empressons de les parcourir avec honneur. Finances, commerce, industrie, autrefois l'apanage exclusif de la majorité anglo-saxonne, nous appartenent aujourd'hui dans des proportions qui étonnent si l'on daigne étudier la situation pénible qui nous a été souvent faite depuis la cession.

Dépouillés en 1760 de tout ce que nous avions, alors que les nouveaux maîtres se distribuaient les concessions territoriales, les ressources financières et les avantages politiques, — nous avons reconquis pouce par pouce une bonne partie de ce que nous avions perdu, et si aujourd'hui nous maintenons des sentiments de loyauté envers les nouveaux dirigeants, c'est que l'autorité a reconnu la justice des revendications faites par des politiques éclairés et patriotes du Canada français. Il a fallu cependant cent années de lutte pour faire connaître au gouvernement britannique la légitimité de nos demandes et lui faire admettre nos droits.

Et cela grâce aux hommes énergiques et clairvoyants de la province de Québec qui surent sacrifier leurs intérêts personnels aux intérêts généraux de leur race; qui placèrent plus haut que toute autre considération le devoir accompli; qui ne craignirent pas de

réclamer, en temps opportun, malgré les menaces d'écrasement, malgré les persécutions politiques, malgré les tentatives faites en certains milieux pour balayer de la terre d'Amérique et le nom, et la langue, et le sentiment français.

Du traité de Paris à 1776, l'oligarchie de quelques politiciens chercha vainement à faire disparaître les français dans le pays. Malgré cela, ce furent les Canadiens-français qui arrêtèrent l'envahisseur américain et qui conservèrent à la couronne d'Angleterre ses droits sur le Canada.

Six mois après la brave conduite des nôtres, les persécutions civiles et religieuses recommençaient contre le catholique canadien-français pour s'accroître jusqu'en 1812, alors que le patriotisme éclairé des persécutés plaça au-dessus des vengeances mesquines le devoir du citoyen, et se manifesta héroïquement dans la victoire de Châteauguay. Il fallut douze années cependant pour obtenir à Desjardins le mérite qui lui revenait dans ce triomphe renouvelé de la ténacité canadienne-française. En 1837, les nôtres durent soutenir au sacrifice de leur vie une nouvelle lutte contre la bureaucratie. La haine du français se manifesta de nouveau dans les Chambres et amena l'abolition de la langue française au Canada de 1841 à 1849. Le gouvernement britannique comprit cependant toute l'injustice et tout l'arbitraire de cette abolition, et il le proclama bien haut, lorsqu'en 1867 il donna à notre population, qui n'avait jamais compté ses dévouements, le droit constitutionnel si bien défini dans la clause 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Et aujourd'hui, fiers de ces droits acquis de haute lutte, les Canadiens-français réclament le respect dû à leur langue; et ce serait lâcheté que de ne pas les réclamer, comme ce serait lâcheté indigne du nom français que de les laisser prescrire pour satisfaire au

désir de quelques assimilateurs, qui ne représentent pas du tout l'esprit britannique et qui aiment plus qu'ils n'aident à la cause canadienne.

LE DEVOIR DE QUÉBEC

Si Québec a obtenu beaucoup, parce qu'elle était la province-mère de la race française, elle doit malheureusement faire beaucoup pour protéger ses fils disséminés un peu partout dans le nouveau continent.

Les groupes forts peuvent seuls aider les groupes faibles.

Il ne suffit pas de se dire dans Québec: nous avons tout ce que nous voulons; il ne suffit pas de croire que les lois nous protègent; mais il faut, au contraire, surveiller constamment nos privilèges et nos droits, car selon le mot de Patrick Henry, le grand Virginien: "la vigilance éternelle est le prix de la liberté". Si dans Québec certaines lois confirment les droits du français, il n'en est ainsi dans les autres provinces de notre pays bilingue, et Québec se doit à elle-même comme elle le doit aux groupes plus faibles des Français du Canada de sauvegarder jalousement les prérogatives du français.

Une cause de la faiblesse du groupe français du Canada, c'est moins la fermeté des assimilateurs que l'apathie des nôtres dans toutes les occasions où les principes véritables de droit et de justice sont en jeu. On se divise sur des mesquineries de factieux et de coteries, plutôt que de diriger les efforts sur la haute politique qui consiste dans l'émulation des races, et non dans l'agression; qui cherche à améliorer le statut de tous les citoyens, mais non l'étroitesse de clocher; qui maintient les droits de tous, mais qui n'en sacrifie aucun; qui fait, en somme, la nation grande et prospère par la sauvegarde des droits respectifs de chaque groupe national.

Nous divisons nos forces, encore, dans une fausse générosité envers les Anglo-saxons, générosité qui aux yeux des gens de langue anglaise constitue une reconnaissance tacite de l'infériorité de la race canadienne-française. Du plus humble commissaire d'écoles aux plus hautes fonctions de la vie, c'est la même chose partout et toujours. Il semble que nous cherchions à nous faire pardonner d'être Canadiens-français, à faire oublier que nous avons droit à ce poste; et nous sacrifions nos propres intérêts nationaux pour gorger obséquieusement de faveurs ceux qui n'y ont pas droit. On appelle cela de la largesse de vues, de la générosité, mais ceux qui en profitent acceptent le tout comme un témoignage d'admiration à leur supériorité morale et intellectuelle. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Si nous avons des droits preuons-les. Les libertés ne se donnent pas, elles se prennent. On nous répliquera qu'il faut être prudent, que nous n'avons pas la majorité. La prudence dans certaines occasions coudoie la potronnerie, et c'est souvent ce qui fait dire aux Canadiens de langue anglaise que leurs concitoyens de langue française sont lâches, veules, et conséquemment incompétents à tenir des postes importants dans l'administration civile ou religieuse. Ceux qui veulent être prudents quand la fermeté est nécessaire, sont plus dangereux pour notre race que nos pires ennemis.

Il est juste toutefois de reconnaître et d'estimer les nombreuses qualités des autres races établies au Canada. L'imitation est le témoignage d'admiration le plus flatteur que nous puissions leur donner. Imitons nos concitoyens de langue anglaise dans ce qu'ils ont de vraiment pratique. Eux ne s'oublient jamais et se gardent bien d'être généreux au détriment des intérêts et du prestige de leur propre nationalité. Ils respectent, encouragent,

aident même ceux qui se tiennent debout et qui marchent la tête haute; ils méprisent ceux qui sont toujours prêts à s'amoindrir devant eux.

Nous divisons nos forces, encore, par l'égoïsme. On ne croit pas toujours en la sincérité de ceux qui travaillent réellement pour la race canadienne-française. On trouve dans leur conduite des motifs d'intérêt personnel, on les combat ardemment. Nous ne croyons pas au dévouement, là où il existe dans sa plus belle expansion, et nous assimilons souvent ce dévouement à du fanatisme, à de l'étroitesse, à de l'imprudence, et souvent même à de la trahison.

BESOIN D'UNION

Pour que le groupe français soit fort au Canada et dans toute l'Amérique, il faut l'union étroite, la convergence des idées vers le but logique à atteindre, et non pas la séparation sur des motifs particuliers d'intérêts. Les hommes ne sont que les instruments des idées et les idées doivent dominer. Que ferait la province de Québec, si les groupes français du Canada venaient à disparaître?

Elle serait elle-même détruite parce qu'elle n'aurait pas en dehors de ses frontières des hommes d'action qui détourneraient forcément, en la portant sur eux-mêmes, l'attention des adversaires. Il faut donc que ces groupes extérieurs soient forts. Il faut donc que la Province-Mère les protège et les appuie si elle veut trouver dans leur ralliement une garantie de défense aux heures décisives. Québec doit être le centre d'une solidarité française en Amérique.

Ce qui assurera définitivement la survivance acadienne, ce qui fortifiera la renaissance française aux Etats-Unis, ce qui soutiendra nos compatriotes des provinces de l'Ouest dans leurs luttes

pour la vie, ce qui favorisera l'expansion française en Ontario, c'est la foi en l'appui de Québec. Que cette foi disparaisse, et les groupes tomberont d'eux-mêmes, n'ayant plus d'appui qui les soutienne. Québec doit donc encourager cette foi, donner l'exemple du patriotisme éclairé dans une intransigeance de principe qui seule produit les grandes choses.

PAS DE CONCESSIONS

Pourquoi faire constamment des concessions? Pourquoi toujours avoir recours à la conciliation trop large quand le passé nous prouve que la lutte peut seule nous assurer la justice. Pourquoi toujours l'anglais dans les services publics alors que nous avons le droit et le devoir de parler notre langue, de l'écrire, de la faire respecter partout? En Ontario, la langue française depuis quelque temps est reconnue au téléphone, principalement à Ottawa, où pourtant la race française est en minorité. Nous reconnaissons la nécessité de la langue anglaise en Ontario, mais nous n'abdiquons pas pour cela les droits de notre propre idiome maternel.

C'est précisément parce que nous sommes en minorité au Canada que nous devons surveiller plus étroitement nos intérêts. Les journaux de la province de Québec, après avoir oublié le groupe ontarien des années, ont enfin reconnu qu'il y avait là des patriotes délaissés, et ils ont fait un grand bien à la cause française en lui prodiguant leur attention. Ce n'est pas certes en jugeant les actes de loin et avec la mentalité née des circonstances dans Québec, qu'on pourra jamais comprendre la véritable situation de nos compatriotes de l'Ouest, de l'Ontario, des Provinces Maritimes, des Etats-Unis, de la Louisiane; mais ce sera par l'étude de ces situations précaires qu'on fait à la langue française à l'école, à l'église, dans les services publics des

localités où les nôtres sont en minorité.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

L'urgence de la lutte m'amène naturellement à vous dire quelques mots de l'association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

Cette association est née des besoins multiples de la race française en Ontario.

Elle n'est pas une organisation d'attaque, mais une organisation de défense et de progrès. Sa nécessité a été confirmée depuis quelque temps par l'obtention de privilèges importants, — qui après tout ne sont que la reconnaissance de droits acquis; et si elle réclame aujourd'hui l'enseignement dans la langue maternelle à l'école et à l'église, si elle sollicite une plus juste représentation dans le clergé des paroisses et des diocèses où la population française est en majorité, si elle exige une plus juste répartition des charges publiques en faveur de la race française, c'est qu'elle s'appuie sur l'esprit de la Constitution, c'est qu'elle a confiance dans la justice et la largeur de vues des dirigeants politiques de la province, et dans la droiture de la masse des Canadiens-anglais.

La minorité française d'Ontario fait exactement ce que fait la minorité anglaise de Québec. Elle est jalouse de ses droits et réclame sans relâche de la majorité ce qui lui appartient. La déférence est que dans Ontario nous n'obtenons pas toujours justice, tandis que dans Québec les Anglais ont plus qu'il ne leur est dû.

Maintenant, quels sont les moyens d'action de la race française pour le maintien de ses droits imprescriptibles? La réponse est dans l'union, l'union au-dessus des partis politiques, au-dessus des clans et des factions au-dessus de tout ce qui est étroit et mesquin;

l'union saine, pour faire un corps sain. Nous la trouverons dans l'encouragement de nos sociétés nationales comme l'Association Saint-Jean-Baptiste, comme l'Union Saint-Joseph du Canada, l'Alliance Nationale, la Société des Artisans Canadiens-Français, l'Union Saint-Pierre, les sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis, filles de la Ligne des Patriotes de Fall River; les sociétés acadiennes, les sociétés françaises de la république voisine.

En Ontario, l'Union Saint-Joseph surtout a fait un grand bien au réveil des Canadiens-Français, par la propagande qu'elle a faite et par l'appui généreux qu'elle a donné à l'Association d'éducation.

NOS SOCIÉTÉS NATIONALES

Nous la trouverons cette union non seulement dans la centralisation de nos forces au sein des sociétés nationales qui deviendront puissantes et prospères par l'augmentation de leur effectif, mais encore en refusant notre adhésion à des sociétés où notre langue courrait à des dangers parce qu'elle serait la langue d'une minorité impuissante, en refusant notre adhésion à des organisations neutres qui nous tiennent en nous divisant après nous avoir enlevé notre argent. Plaçons donc nos assurances dans des sociétés purement nationales si nous voulons améliorer notre status financier, au lieu de nous amoindrir en enrichissant les sociétés étrangères. Appuyons nos sociétés nationales, si nous voulons qu'elles puissent nous donner leur soutien dans des moments critiques. N'allons pas réduire leur force, et la nôtre conséquemment, en accordant aux autres sociétés notre nombre, notre adhésion et notre argent.

L'ÉDUCATION

Nous la trouverons encore dans l'encouragement tangible donné à nos collèges classiques et à nos universités. Nous ne pouvons pas nous illusionner

plus longtemps sur ce point. Que serait la province de Québec, que serait même le groupe français du Canada sans l'Université Laval, cette institution essentiellement française, sans l'Université bilingue d'Ottawa, sans les nombreux collèges classiques français de Québec, des provinces maritimes et du Manitoba, qui ont procuré à nos hommes les plus marquants une éducation et une instruction qui font tout le secret des succès remportés depuis tant d'années dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Qu'anrait fait la population française, sans l'enseignement secondaire dans sa langue maternelle? Elle se serait contentée de l'enseignement primaire, nécessairement insuffisant, et aurait oublié sa langue dans les maisons anglaises d'enseignement secondaire et supérieur. Mais notre clergé religieux et séculier prodigua sa science pour un salaire dérisoire de 40 à 50 piastres par année, donna une pension pour une somme qui ne permettrait pas un cours de deux mois dans une université ou dans un collège anglais; c'est dire que le dévouement a fait ici plus que l'argent ne peut faire ailleurs.

Et puisque nous sommes ici pour parler de la race française, n'oublions pas que le maintien de notre langue au pays est dû à l'initiative et au vrai zèle des prêtres, et des laïques éclairés qui ont fait ce que leurs prédécesseurs français accomplirent dans un passé reculé, qui ont regardé plus loin que le temps présent, et qui ont vu venir l'orage; ils se sont sacrifiés pour un principe dont nous recueillons aujourd'hui les bienfaits.

Imitons leur exemple. Créons pour l'avenir. Donnons à ceux qui nous suivront des institutions solides. Donnons-leur des avantages plus grands encore que ceux dont nous avons profité nous-mêmes. Faisons en sorte que nos fils ne

soient pas obligés de négliger leur instruction et leur éducation pour gagner péniblement leur vie. Assurons les lendemains de nos enfants en consolidant l'œuvre des aïeux, l'œuvre du clergé ; fondons, établissons, sans compter les sacrifices d'amour-propre, d'ambitions, d'argent ; car l'avenir de notre race dépendra de ce que nous aurons fait pour elle aujourd'hui. Nous avons eu de rares avantages. Faisons en sorte que nos descendants puissent dire que nous n'avons pas été égoïstes.

La génération qui nous suivra, celle qui suivra la jeunesse universitaire et scolaire d'aujourd'hui, voyant les travaux accomplis par leurs prédécesseurs, profitant de ces travaux, s'inspireront malgré elles de notre abnégation, consolideront à leur tour des œuvres de mérite, continueront le cycle de l'éducation et de l'instruction publique ; et un jour, quand viendront les tentatives assimilatrices plus fortement dessinées par la force du nombre le Canada français pourra compter sur

des hommes de volonté, des hommes d'action, des hommes de devoir. C'est alors que non seulement nos descendants obtiendront le respect des privilèges accordés par la coutume, mais feront admettre et respecter tous les droits constitutionnels que nous garantit l'acte confédératif du Canada, et la force de l'élément français dans toute l'Amérique.

C'est alors que nous jouerons, dans la Confédération, le rôle admirable et juste que nous prédisait ce grand homme d'Etat de l'Angleterre, Lord Dufferin, dans un discours dont la Vieille Capitale et toute la province de Québec se souviennent encore, rôle qui ne peut en rien nuire au développement rationnel des autres races établies dans notre pays et avec lesquelles nous voulons vivre en paix et en harmonie constantes ; mais ce rôle au contraire apportera son appoint décisif à la prospérité de la grande patrie canadienne, que nous aimons de toute la pureté d'un amour trois fois séculaire.





